Quand Zohra Dati, 3 ans, réclame 50 000 euros à Voici

04/11/2012 à 14h14

C’est le feuilleton de ces dernières semaines. Alors que Rachida Dati a assigné en justice Dominique Desseigne pour reconnaissance de paternité de sa fille Zohra, le magazine Voici se retrouve cette semaine dans une situation surprenante suite à la réclamation de dommages et intérêts. (…)

Cette dernière a donc décidé d’assigner Voici en justice en lui demandant 50 000 euros de dommages et intérêts.

> ***Mais l’ex-Garde des Sceaux n’est pas la seule à porter plainte puisque la petite Zohra, 3 ans, réclame elle aussi 50 000 euros par le biais de l’avocat de la famille !***

La Dépêche